

---

Première partie

**Les régions périphériques face à  
l'économie du savoir : tendances et défis**

---

**CHAPITRE PREMIER**

**Le développement économique des régions  
« périphériques » : position de la question et  
données sur les principales évolutions**

L'évaluation de l'avenir économique des régions périphériques, et spécifiquement de onze régions périphériques du Québec et des provinces de l'Atlantique, est au cœur de cette étude sur la dynamique spatiale des entreprises et des emplois au Canada<sup>1</sup>. Nous y examinerons tout particulièrement l'impact des nouvelles technologies de l'information (NTI), de l'économie du savoir et d'autres changements récents sur l'avenir de ces régions. Ce premier chapitre servira à planter le décor. Présentons d'abord les événements qui ont conduit à cette étude et les préoccupations qui la motivent.

**1.1 L'élément déclencheur de cette étude :  
une (autre) fermeture en Gaspésie**

À la fin de 1999, la fermeture de l'usine Gaspésia mettait quelque 600 personnes en chômage et frappait d'un coup très dur l'économie de la petite ville de Chandler, dans le sud de la Gaspésie. À la même époque, la mine de cuivre de Murdochville, plus à l'est, annonçait sa fermeture imminente et celle, ultérieure, de la fonderie qui traitait le minerai. Une décennie plus tôt, les pêcheurs de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine avaient, comme beaucoup d'autres, souffert de l'effondrement des stocks de poisson de fond, en particulier de la

quasi-disparition de la morue, et du moratoire imposé sur la capture de certaines espèces. Les communautés cherchaient encore, en l'an 2000, à se relever de cette épreuve. Comment s'étonner qu'elles aient l'impression d'avoir été oubliées ? Pourquoi la malchance paraît-elle s'acharner contre elles ? Pourquoi est-il si difficile à la Gaspésie de diversifier son économie et d'attirer de nouvelles entreprises ? Pourquoi son taux de chômage traîne-t-il systématiquement derrière la moyenne nationale ?

Cette situation n'a rien de neuf. Il y a une quarantaine d'années, le Québec a lancé l'une des plus ambitieuses entreprises de développement régional jamais tentées<sup>2</sup>, dans le but de briser l'éloignement séculaire de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Mais la Gaspésie n'est pas un cas isolé. La plupart des régions des provinces canadiennes de l'Atlantique enregistrent depuis toujours des résultats moins bons que le reste du pays pour divers indicateurs de la réussite économique : revenu par habitant, emploi, etc. Le développement régional est donc une préoccupation constante pour tous les niveaux de gouvernement au Canada. De façon plus ou moins régulière, le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont énoncé des politiques de développement régional depuis quarante ans, se dotant même pendant une certaine période d'instruments comme le ministère (fédéral) de l'Expansion économique régionale (MEER) et l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ)<sup>3</sup>. Un ensemble diversifié de programmes et d'organismes responsables a ainsi servi, au fil du temps, à stimuler le développement économique régional et à soutenir les entreprises locales. Nous ne proposons pas ici une évaluation de ces tentatives : d'autres l'ont faite<sup>4</sup>. Mais on ne peut qu'être sensible à la frustration des habitants de la Gaspésie et des autres régions dont le sort, comparé à celui du reste du pays, n'a guère connu d'amélioration malgré quatre décennies de politiques de développement<sup>5</sup>.

La fermeture de la Gaspésia a été comme la « goutte qui fait déborder le vase ». Les médias québécois s'en sont saisis, y voyant un nouvel exemple de l'inévitable déclin (peut-être associé à la négligence des autorités politiques) des régions éloignées du Québec. Cet événement a aussi été l'élément déclencheur de la présente étude. Quelques semaines après la fermeture de l'usine, nous avons été approchés par des représentants de Développement économique Canada<sup>6</sup>. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) s'est ensuite jointe à nos discussions. Le temps paraissait venu de prendre du recul et de faire le point. Pour cela, on

sentait le besoin de confier à des chercheurs la tâche de faire la synthèse des connaissances sur la dynamique des économies régionales, afin de répondre à cette question : comment comprendre les événements survenus en Gaspésie ? Revêtaient-ils un caractère circonstanciel ou devait-on s'attendre à d'autres fermetures et à de nouvelles poussées de chômage, non seulement en Gaspésie, mais ailleurs au Québec et dans l'Atlantique ? Les problèmes de la Gaspésie et des autres régions périphériques témoignaient-ils de l'échec des politiques destinées à les résoudre ou de l'impact de forces économiques plus fondamentales ? Au fil des discussions, il est apparu qu'une réponse sérieuse à ces questions supposait la prise en compte d'un contexte plus large et l'examen des tendances observées ailleurs. Quelles tendances se dégagent de l'évolution à long terme du Canada et des autres pays ? Les entreprises vont-elles continuer de se concentrer à l'intérieur et à proximité des grandes villes ? Les facteurs fondamentaux de la localisation des entreprises et des emplois sont-ils en train de changer ? Quelle influence l'apparition de la nouvelle économie du savoir exerce-t-elle sur l'équilibre entre localisations centrales et localisations périphériques ? Les nouvelles technologies de l'information (NTI) vont-elles accroître l'attrait relatif des régions périphériques ? Peut-on espérer qu'en réduisant la friction de la distance elles permettront aux régions éloignées d'échapper à l'emprise de la géographie ? Finalement, la réponse à ces questions conduit-elle à repenser les politiques de développement régional ?

Ainsi est né un vaste programme de recherche auquel ont collaboré des experts du Québec, des provinces de l'Atlantique et de quelques pays nordiques (voir l'annexe 3). L'INRS-Urbanisation, culture et société, centre de recherche montréalais du réseau de l'Université du Québec, a été invité à coordonner le programme, en collaboration avec l'Institut canadien de recherche sur le développement régional, de Moncton. Le projet a commencé officiellement en novembre 2000, et devait permettre de réaliser :

- Une revue de la littérature récente sur le développement régional, axée sur l'économie du savoir et les pays nordiques.
- Une analyse en profondeur des données relatives à l'évolution de la répartition géographique de la population et des emplois au Canada de 1971 à 1996, en fonction d'un découpage permettant de distinguer les régions « centrales », les régions « périphériques », ainsi que les zones rurales et les villes des diverses catégories de taille.

- Un examen des tendances et des politiques régionales similaires observées dans quatre pays (Finlande, Suède, Norvège et Écosse) choisis pour leurs ressemblances, au point de vue de la géographie et du niveau de développement, avec l'est du Canada (voir la section 1.3).
- L'étude de chacune des onze régions du Québec et de l'Atlantique définies comme périphériques (voir la carte 1.1). Cette tâche supposait l'analyse des données et un travail de terrain qui a largement reposé sur des consultations avec des experts, des entrepreneurs et des acteurs des milieux étudiés. Environ 200 personnes ont pris part aux groupes de discussion, aux ateliers régionaux et aux visites d'entreprises qui ont eu lieu au cours de cette étape (la liste complète de ces personnes apparaît à l'annexe 5).

Les documents issus de ce programme de recherche apparaissent dans la bibliographie (titres précédés d'un astérisque). Au cours d'un colloque de deux jours tenu à Montréal en octobre 2001, une vingtaine de chercheurs et d'acteurs intéressés se sont réunis pour prendre connaissance des résultats de la recherche, en discuter et les assimiler. Le présent rapport est un effort de synthèse de cette masse d'informations et d'expérience accumulée.

## **1.2 Notre univers : quelques acceptions du terme « périphérique »**

L'une des premières questions que nous nous sommes posées avait trait à la définition des régions que nous prenions pour objet. Il s'agit de régions dépourvues de grand centre urbain et éloignées des marchés importants. Nous pouvions les appeler régions non métropolitaines, régions éloignées, régions ressources, régions périphériques et ainsi de suite, mais aucun de ces termes ne paraissait satisfaisant. Au Québec, ces régions portent traditionnellement le nom de régions ressources. Nous avons écarté cette appellation, car elle implique que le sort de ces régions est irrémédiablement lié aux ressources naturelles; de plus, nous nous intéressions aussi aux provinces de l'Atlantique et à quatre pays nordiques. Nous avons finalement retenu l'adjectif « périphérique », parce qu'il exprime à la fois l'idée de distance et celle de situation relative.

La question posée en sous-entend en effet une autre : périphérique par rapport à quoi ? Une région est toujours périphérique eu

égard à d'autres localisations. Au Canada, les régions périphériques peuvent se définir de deux façons : 1) relativement au « Canada central » traditionnel, constitué de l'Ontario et du Québec, dont parlent encore beaucoup d'habitants des autres provinces; 2) par comparaison avec les centres urbains importants et les régions qui les environnent. Nous avons retenu cette deuxième acception. Notre étude porte, *par définition, sur les régions situées à une certaine distance des grandes régions métropolitaines*. Dans ce sens, l'appellation « régions non métropolitaines » aurait pu convenir également. Nous l'employons d'ailleurs parfois comme synonyme de « régions périphériques ». Le terme étant choisi, il fallait encore lui donner une définition opérationnelle. Qu'entendons-nous par « grande région métropolitaine » et par « certaine distance » ?

La définition donnée ici au concept de « région périphérique » a d'abord été mise à l'épreuve par Coffey et Polèse (1988) et a démontré depuis sa très grande robustesse<sup>7</sup>. Deux critères permettent de diviser les régions du pays en localisations « centrales » et localisations « périphériques » : la taille urbaine et la distance (voir le tableau 1.1). Sont considérées comme des localisations *centrales* toutes les régions métropolitaines de grande taille (de plus de 500 000 habitants en 1996) ainsi que les régions urbaines et rurales qui sont situées à moins d'environ une heure de route de ces métropoles. Au-delà de cette distance-temps, les régions sont classées dans la catégorie *périphérique*. Précisons que la limite de 500 000 habitants est un outil d'analyse et ne constitue pas un jugement de valeur sur les régions urbaines du Canada. De grandes régions métropolitaines de recensement moins peuplées remplissent souvent des fonctions métropolitaines pour leur aire d'influence; Saskatoon et Halifax viennent immédiatement à l'esprit. Nous verrons que les régions urbaines « périphériques » de la catégorie 100 000-500 000 habitants jouent fréquemment le même rôle que des régions métropolitaines plus imposantes. Toutefois, au plan quantitatif, il existe une coupure nette entre les deux catégories<sup>8</sup>.

Le seuil d'une heure délimite en principe la zone de marché immédiate des grandes régions métropolitaines « centrales » pour les services professionnels et les autres services aux entreprises. Il correspond au rayon à l'intérieur duquel les interactions avec la métropole sont relativement faciles. Selon ce critère, environ 28 % des Canadiens vivaient en 1996 à plus d'une heure de distance d'une grande métropole de 500 000 habitants ou plus et sont donc considérés comme vivant dans une région périphérique (tableau 1.1). Notre

analyse de la dynamique spatiale de l'économie canadienne est basée sur la classification du tableau 1.1 (pour en savoir plus sur la base de données et l'usage que nous en avons fait, voir l'annexe 1).

De cet univers, nous avons tiré onze régions périphériques du Québec et de l'Atlantique afin de les étudier de plus près (voir la carte 1.1). Au départ, comme nous nous étions intéressés en premier lieu aux cinq régions ressources du Québec, nous avons cherché dans la province voisine du Nouveau-Brunswick des régions propres à nous fournir des points de comparaison. Notre choix s'est porté sur le comté de Madawaska, prolongement géographique de la région québécoise du Bas-Saint-Laurent. Nous y avons ajouté le comté de Gloucester, où se trouve la péninsule acadienne et qui est proche de la Gaspésie par sa situation géographique, sa base industrielle et son peuplement. Ces deux régions sont en outre très francophones<sup>9</sup>. Nous avons également choisi la grande région urbaine de Moncton et les deux comtés voisins de Kent et de Westmorland,

*Tableau 1.1 — Répartition de la population entre régions centrales et régions périphériques selon la taille urbaine, Canada, 1996<sup>a</sup>*

| Taille urbaine (population)               | 1971        | 1981        | 1991        | 1996        |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Villes > 1 000 000                        | 33,3        | 32,9        | 35,0        | 35,8        |
| Villes 500 000-1 000 000                  | 9,3         | 10,4        | 10,6        | 10,5        |
| <i>Toutes les régions métropolitaines</i> | <i>42,6</i> | <i>43,3</i> | <i>45,6</i> | <i>46,3</i> |
| Villes centrales, 100 000-500 000         | 9,9         | 9,8         | 10,0        | 10,0        |
| Villes centrales, 50 000-100 000          | 3,2         | 3,3         | 3,4         | 3,4         |
| Villes centrales, 25 000-50 000           | 1,8         | 1,7         | 1,6         | 1,6         |
| Villes centrales, 10 000-25 000           | 1,3         | 1,2         | 1,2         | 1,2         |
| Régions rurales centrales                 | 9,4         | 9,3         | 9,0         | 9,1         |
| <i>Toutes les régions centrales</i>       | <i>25,5</i> | <i>25,3</i> | <i>25,3</i> | <i>25,3</i> |
| Villes périphériques, 100 000-500 000     | 7,7         | 7,7         | 7,6         | 7,5         |
| Villes périphériques, 50 000-100 000      | 2,7         | 2,9         | 2,8         | 2,8         |
| Villes périphériques, 25 000-50 000       | 3,3         | 3,5         | 3,3         | 3,3         |
| Villes périphériques, 10 000-50 000       | 2,5         | 2,4         | 2,2         | 2,1         |
| Régions rurales périphériques             | 15,7        | 14,9        | 13,2        | 12,8        |
| <i>Toutes les régions périphériques</i>   | <i>31,9</i> | <i>31,4</i> | <i>29,1</i> | <i>28,4</i> |

a. Villes : régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement de Statistique Canada (voir l'annexe 1).

pour établir la comparaison cette fois avec la grande région urbaine de Chicoutimi<sup>10</sup> et la région environnante du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Chicoutimi et Moncton sont les deux seules régions urbaines de plus de 100 000 habitants dans notre échantillon. Toutes deux sont dotées d'une université régionale. À cet égard, il est également possible d'établir des comparaisons avec Rimouski, et à un moindre degré avec Rouyn-Noranda.

L'extension du programme de recherche aux trois autres provinces de l'Atlantique nous a incités à choisir dans chacune d'elles une région « périphérique »<sup>11</sup> dont les caractéristiques ressembleraient le plus possible à celles des régions déjà retenues. Dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, nous avons opté pour le comté de Prince, étant donné sa distance relative par rapport à Charlottetown, la capitale de la province, et sa proximité avec le Nouveau-Brunswick. En Nouvelle-Écosse, trois comtés du sud de la province,

*Tableau 1.2 — Caractéristiques des onze régions périphériques étudiées dans ce rapport, 1996*

| Régions périphériques | Population | Pop. urbanisée (%) | Principales agglomérations urbaines | Population |
|-----------------------|------------|--------------------|-------------------------------------|------------|
| Canada                | 28 528 015 | 78                 | Toronto                             | 4 226 220  |
| Abitibi-T.            | 152 555    | 55                 | Rouyn-Noranda                       | 39 005     |
| E. du BSL             | 115 310    | 54                 | Rimouski                            | 48 555     |
| O. du BSL             | 86 790     | 27                 | Rivière-du-Loup                     | 23 625     |
| Gloucester            | 87 140     | 41                 | Bathurst                            | 35 615     |
| Côte-Nord             | 89 040     | 68                 | Baie-Comeau                         | 32 510     |
| Gaspésie <sup>a</sup> | 74 835     | 22                 | Gaspé                               | 16 290     |
| Prince (IPÉ)          | 44 165     | 36                 | Summerside                          | 15 915     |
| Madawaska             | 36 305     | 62                 | Edmundston                          | 22 545     |
| Moncton <sup>a</sup>  | 176 430    | 63                 | Moncton                             | 110 770    |
| S. de la N.-Écosse    | 64 090     | 0                  | (Yarmouth <sup>b</sup> )            | (7 570)    |
| Saguenay-LSJ          | 283 360    | 76                 | Chicout.-Jonquière                  | 158 860    |
| O. de Terre-Neuve     | 91 410     | 36                 | Corner Brook                        | 32 880     |

a. À l'exclusion des régions urbaines et rurales voisines de Campbellton, nos données ne nous permettant pas d'attribuer leurs populations au Nouveau-Brunswick ou au Québec. Moncton comprend les comtés de Kent et de Westmorland.

b. Yarmouth n'est pas une agglomération au sens de notre définition (municipalité ou agglomération de plus de 10 000 habitants en 1991). Elle apparaît ici à titre d'information.

Digby, Yarmouth et Shelburne, ont été choisis en raison de leurs similitudes avec la péninsule acadienne et la Gaspésie au point de vue du peuplement, de la géographie et de la base industrielle, et de leur distance par rapport à Halifax. Disons tout de suite que l'économie des régions de l'Atlantique demeure très tournée vers la mer et l'industrie de la pêche. L'île du Cap-Breton n'a pas été retenue, en partie à cause de son histoire bien particulière, qui en fait un cas un peu à part<sup>12</sup>. À Terre-Neuve, nous avons choisi la côte ouest de l'île, y compris la péninsule du nord, en partie à cause de ses ressemblances avec la Côte-Nord québécoise au plan de la géographie et du peuplement, mais aussi à cause de sa distance par rapport à la capitale provinciale, St. John's. En somme, même au sein de l'univers périphérique de la région de l'Atlantique, nous avons affaire à de véritables régions « périphériques ». Mais nous verrons au cours de cette étude qu'il y a des régions plus « périphériques » que d'autres. Le tableau 1.2 présente certaines caractéristiques des onze régions périphériques retenues.

### **1.3 Difficulté de comparer les régions périphériques du Canada avec celles d'autres pays**

On a dit que le Canada avait trop de géographie et trop peu d'histoire. Cette boutade s'applique particulièrement bien au développement régional. La population canadienne est disséminée sur de vastes espaces. Dans bien des parties du pays, et le Québec et les provinces de l'Atlantique ne font pas exception, la distance entre les grands centres urbains est impressionnante compte tenu de ce qui existe ailleurs dans le monde. On oublie souvent que le plus grand centre urbain (RMR) à l'est de Québec est Halifax, dont la population — quelque 330 000 habitants en 1996 — est peu nombreuse eu égard aux critères internationaux. En d'autres termes, toutes les régions étudiées ici font partie de territoires peu densément peuplés et ne jouissent pas d'un accès facile à une grande métropole. Ces caractéristiques sont justement celles qui nous les font définir comme « périphériques », mais celles aussi qui interdisent les comparaisons faciles entre les régions canadiennes et leurs problèmes de développement économique, et les régions et problèmes d'autres pays. La prudence commande donc de se méfier des conclusions de comparaisons internationales inadéquates.

Il existe une impressionnante littérature sur la renaissance économique de régions frappées par un déclin continu ou cyclique,

telles la région allemande de la Ruhr, le nord-ouest de la France et les régions horlogères traditionnelles de la Suisse<sup>13</sup>. De même, des régions dynamiques comme le centre nord de l'Italie (parfois appelé Troisième Italie) ont servi à illustrer que les régions non métropolitaines peuvent tirer leur épingle du jeu si les bonnes conditions sont réunies. Cela ne fait pas de doute, nous le verrons. Mais la plupart des régions européennes citées ne se comparent pas aux régions périphériques canadiennes. Toutes seraient considérées comme « centrales » selon les critères utilisés au tableau 1.1. En fait, rares sont les parties de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre (ou encore du Benelux ou de la Suisse) qui correspondraient à la définition dont procède cette classification. Le sens du mot « périphérique » varie donc suivant les contextes. Une région périphérique française, par exemple, n'est pas comparable avec une région périphérique du Québec ou du Canada atlantique. En Amérique du Nord même, les régions périphériques du Canada sont généralement plus « périphériques » que celles des États-Unis. Nous reviendrons sur ce point au chapitre 6.

Il faudra donc se rappeler, tout au long de ce travail, que les régions dites ici « périphériques » évoluent dans leur contexte propre et que leur développement économique pose, en conséquence, des défis particuliers. Par ailleurs, on constatera que la distinction entre centre et périphérie permet de comprendre certaines réussites marquantes, comme celle de la Beauce, au sud de Québec. Cette région connue et souvent citée pour son dynamisme industriel et entrepreneurial fait partie, en effet, des régions « centrales » du tableau 1.1, car la plus grande partie de son territoire est à moins d'une heure de distance de Québec (région métropolitaine de plus de 500 000 habitants). La Beauce est en outre bien située pour commercer avec la Nouvelle-Angleterre et les États américains du nord-est. Nous aurons l'occasion de vérifier que la distance et la géographie sont et resteront des variables importantes pour expliquer la réussite économique d'une région.

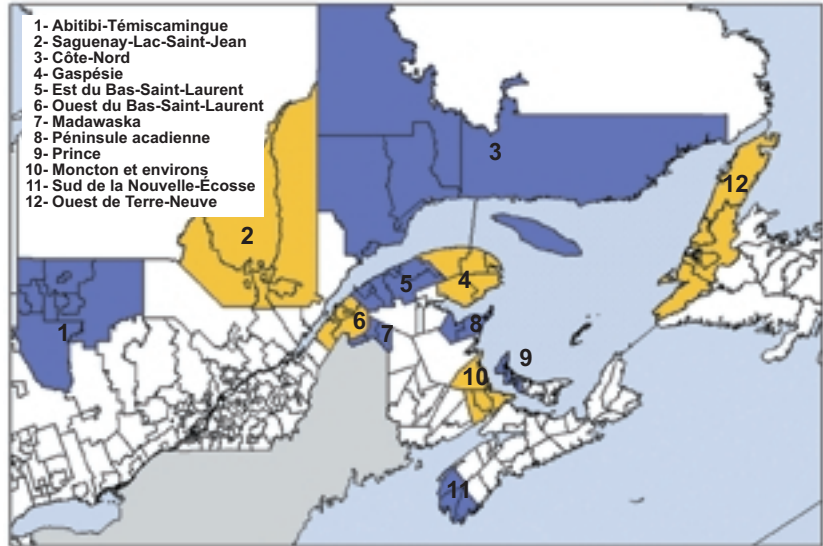
Même si aucun pays n'est parfaitement comparable à un autre, les pays les plus proches du Canada par leur niveau de développement et leur géographie sont probablement les trois grands pays scandinaves et l'Écosse. Les premiers ont aussi, comme le Canada, un système de protection sociale étendu, comprenant des paiements de transfert et des programmes de soutien du revenu généreux. Cinq experts de ces quatre pays nordiques ont été invités à préparer une étude sur les grandes tendances observées dans leur pays, en

fonction de la subdivision centre-périphérie utilisée au tableau 1.1. Ils ont également pris part au colloque auquel nous avons fait allusion, qui a permis de comparer l'expérience de nos pays respectifs. Nous serons à même de vérifier, aux chapitres 2 et 8, que ces comparaisons sont utiles pour différencier les événements purement locaux (souvent induits par une intervention politique) des vraies grandes tendances liées à des forces plus fondamentales. La difficulté d'établir correctement cette distinction était probablement le plus grand défi de notre analyse.

#### **1.4 L'évolution de la population et de l'emploi dans les régions périphériques, 1971-1996 : principales tendances**

Cette section est consacrée aux principales tendances lourdes de la période 1971-1996. Examinons d'abord l'évolution de la population et de l'emploi dans les grandes régions métropolitaines, les régions centrales (situées à moins d'une heure de route d'une grande métropole) et les régions périphériques (figures 1.1 et 1.2). Dans l'ensemble, les grandes régions métropolitaines ont poursuivi leur croissance à un rythme plus rapide que celui des autres régions. Les régions périphériques ont continué de croître (jusqu'en 1996 au moins), mais leur part dans la population et l'emploi du pays ne cesse de diminuer, à cause de leur solde migratoire toujours négatif et de la concentration persistante des emplois à l'intérieur et à proximité des grandes régions métropolitaines. Le mouvement est graduel mais rien n'annonce une inversion de la tendance. En 1971, les régions périphériques comptaient 31,9 % de la population du Canada, comparativement à 28,4 % en 1996. Pour l'emploi, les proportions respectives sont de 28 % et 26,4 %. Le fait que les pourcentages demeurent moins élevés pour l'emploi que pour la population signifie qu'en termes relatifs les possibilités d'emploi sont dans l'ensemble restées moins bonnes dans les régions périphériques que dans les régions centrales. On note cependant une amélioration.

Les deux figures suivantes présentent l'évolution comparative (Canada = 1) du revenu total par habitant (figure 1.3) et du revenu de travail eu égard au revenu total par habitant (figure 1.4), pour les cinq catégories de régions périphériques du tableau 1.1. La figure 1.3 est encourageante, car elle montre que dans toutes les régions le revenu total par habitant *tend* à se rapprocher de la moyenne ca-



Carte 1.1 — Régions étudiées

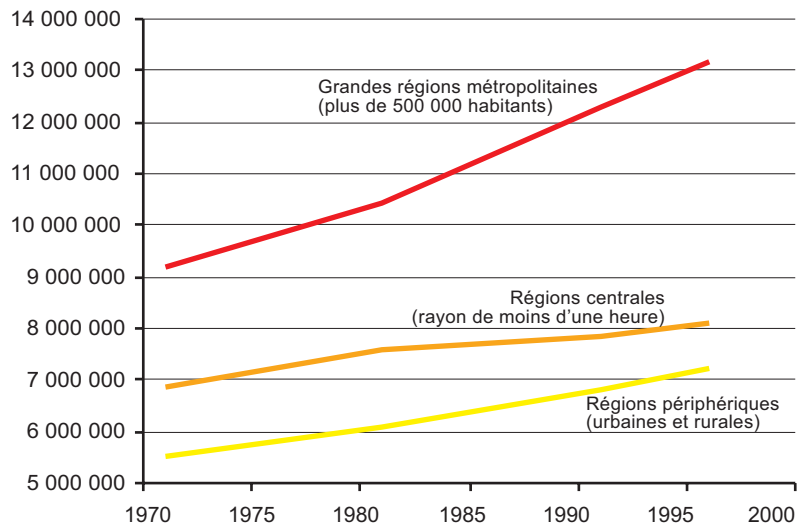


Figure 1.1 — Évolution de la population dans les grandes régions métropolitaines, les régions centrales et les régions périphériques, 1971-1996

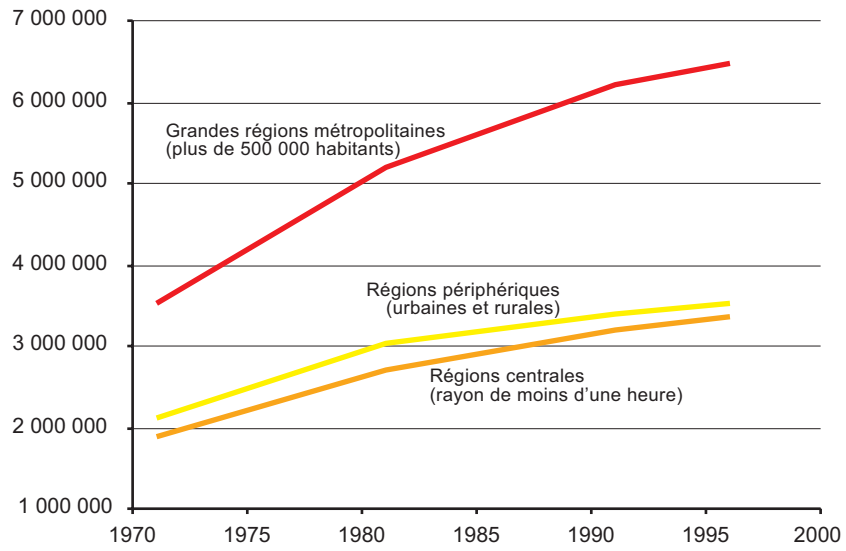


Figure 1.2 — Évolution de l'emploi dans les grandes régions métropolitaines, les régions centrales et les régions périphériques, 1971-1996

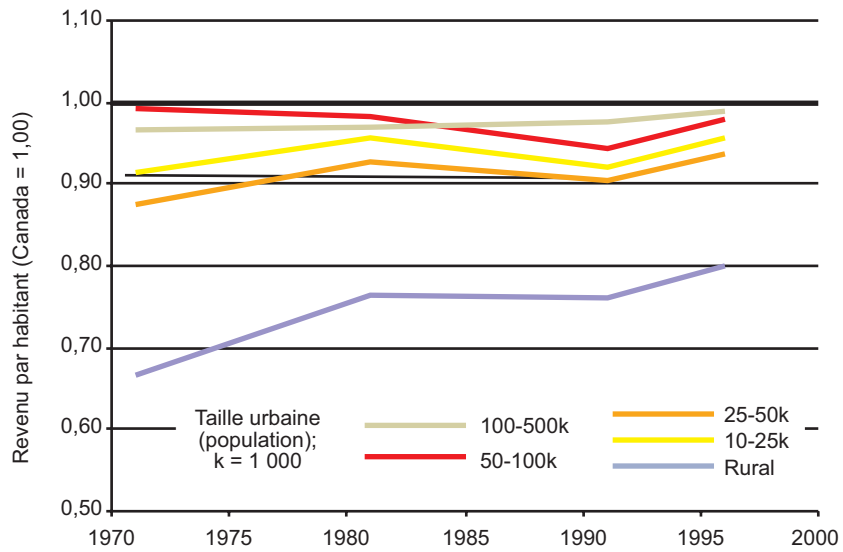
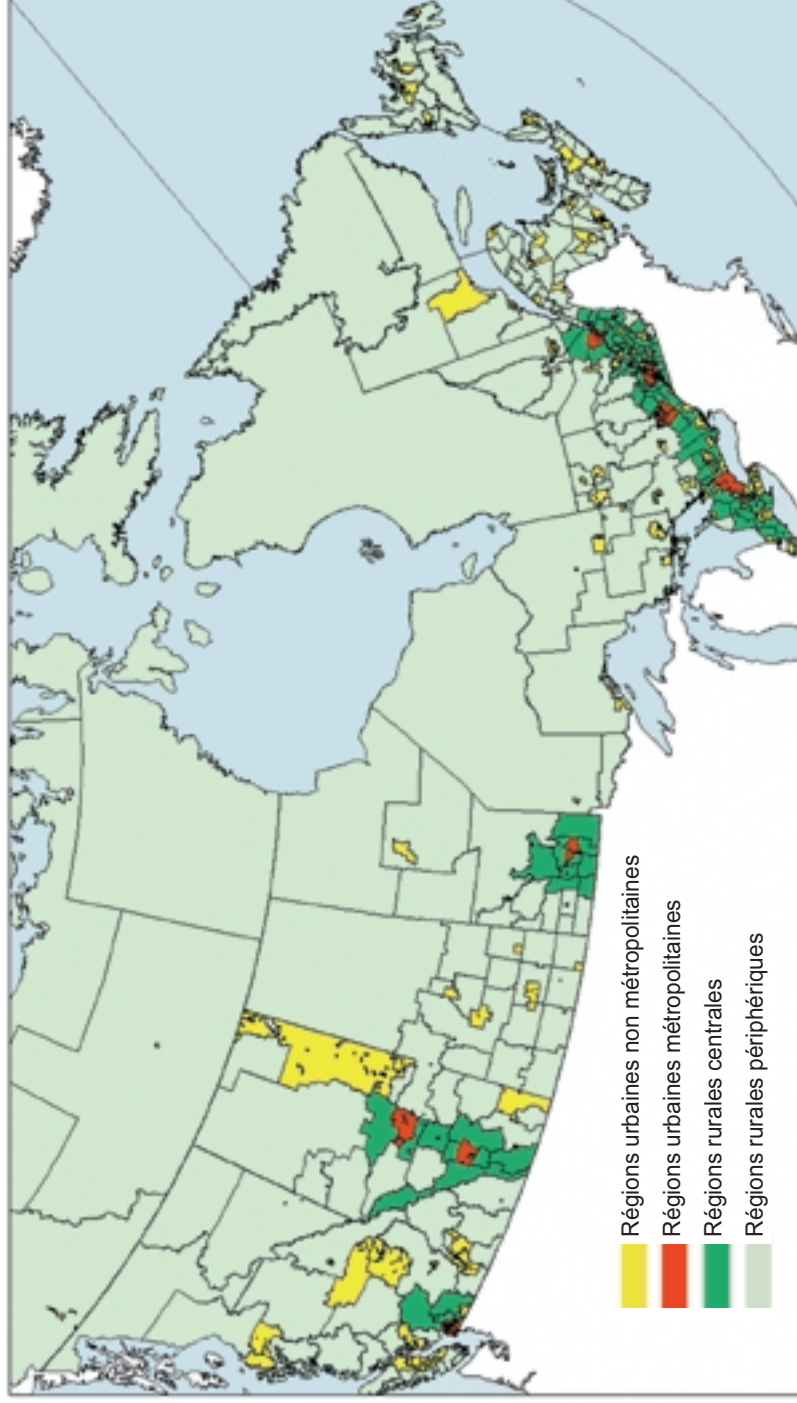
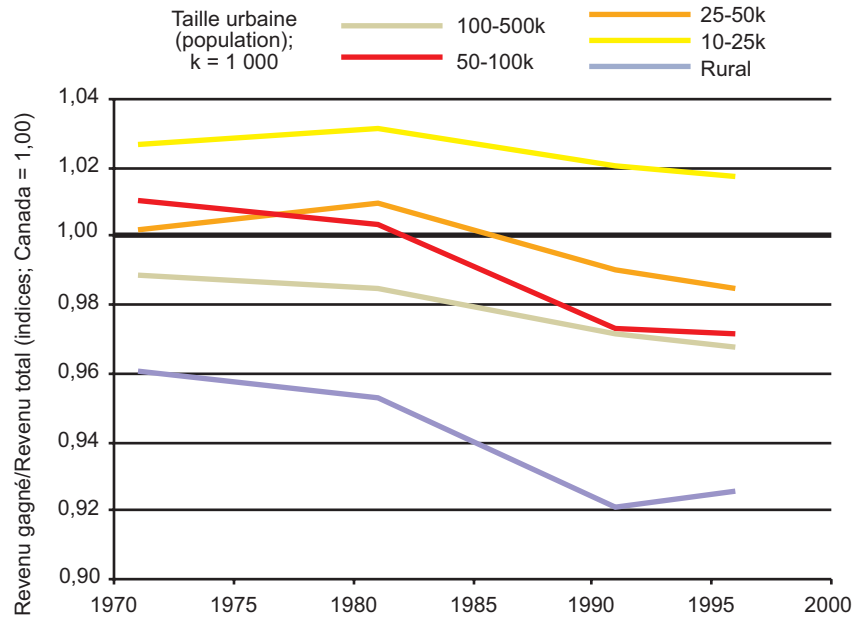


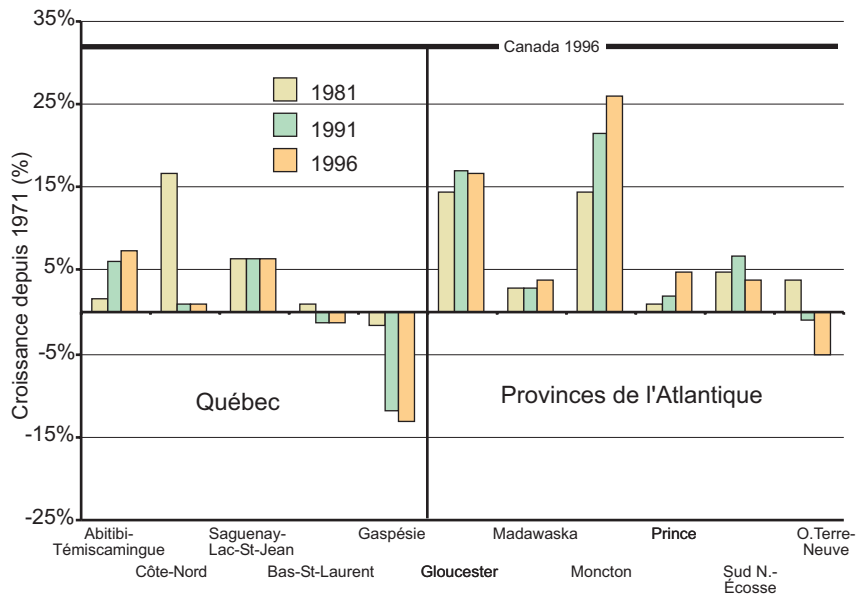
Figure 1.3 — Évolution du revenu par habitant selon la taille urbaine, régions périphériques, 1971-1996 (Canada = 1,00)



Carte 1.2 — Découpage du Canada en régions urbaines ou rurales, centrales ou périphériques et métropolitaines ou non métropolitaines



**Figure 1.4 — Évolution du revenu gagné par travailleur eu égard au revenu total par habitant, selon la taille urbaine, régions périphériques, 1971-1996 (Canada = 1,00)**



**Figure 1.5 — Croissance démographique dans certaines régions du Québec et de l'Atlantique entre 1971 et 1996 (%)**

Revenu par habitant  
(Canada = 100)

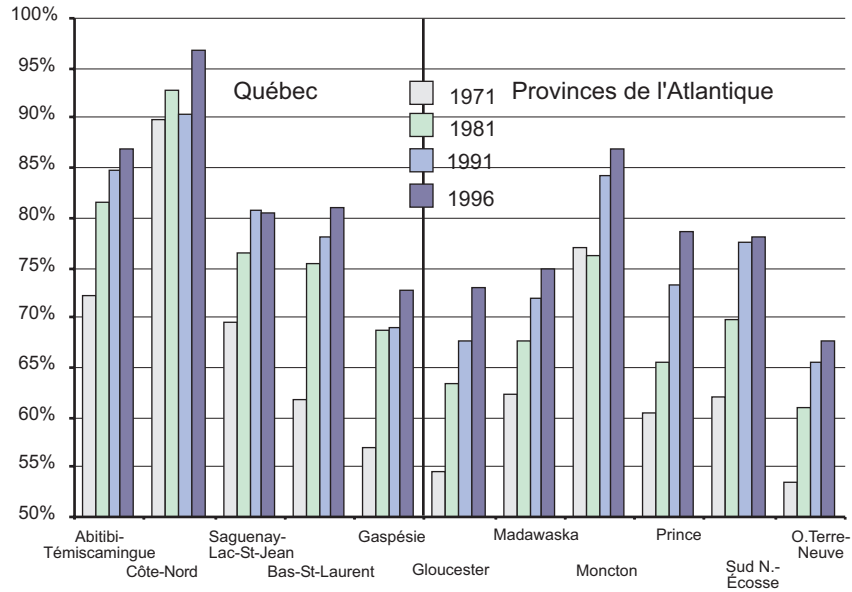


Figure 1.6 — Revenu par habitant dans certaines régions du Québec et de l'Atlantique, 1971-1996 (Canada = 100)

Paiements de transfert par habitant/Revenu total par habitant

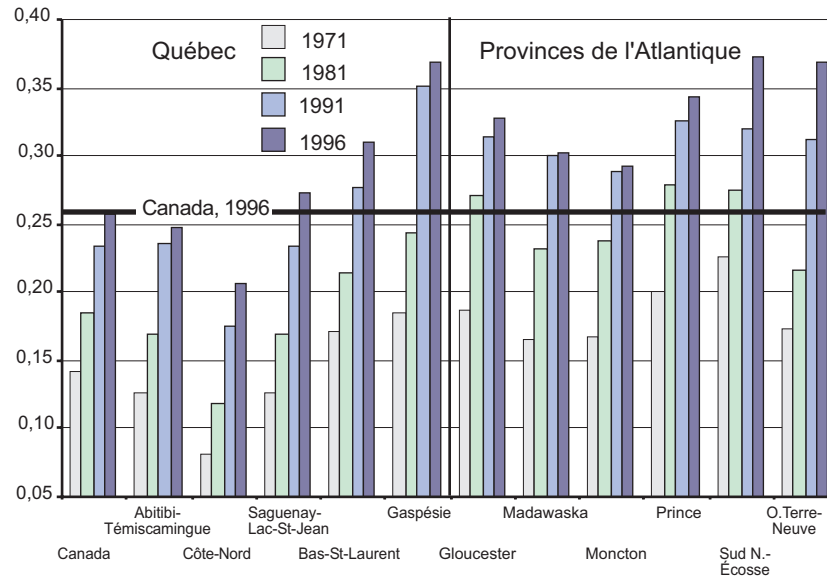
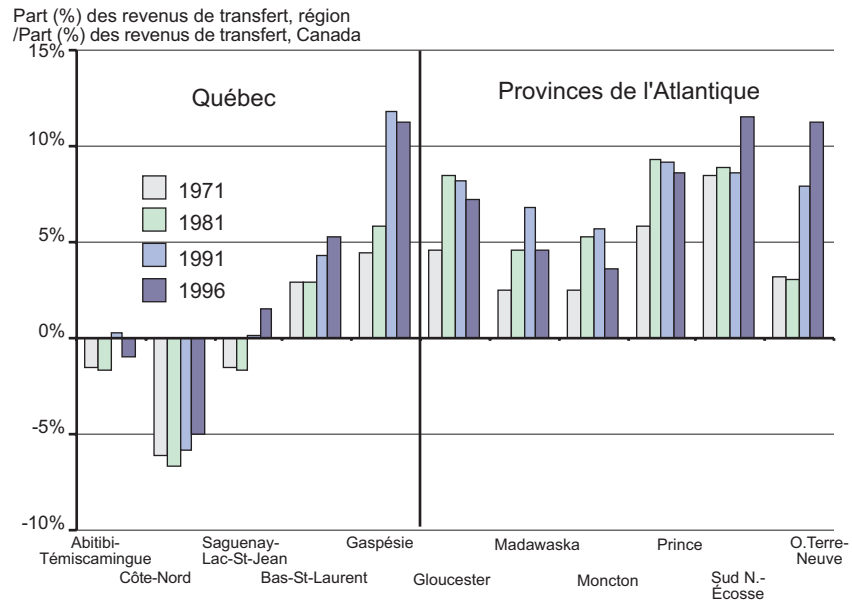
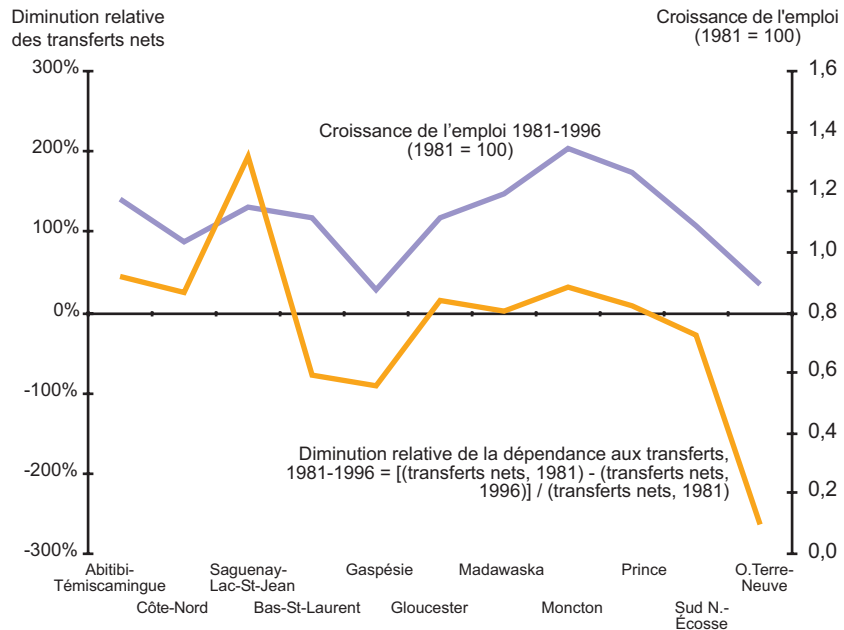


Figure 1.7 — Part (%) des paiements de transfert dans le revenu total, dans certaines régions du Québec et de l'Atlantique, 1971-1996



**Figure 1.8 — Dépendance nette à l'égard des paiements de transfert en pourcentage du revenu total dans certaines régions du Québec et de l'Atlantique, 1971-1996**



**Figure 1.9 — Croissance de l'emploi et diminution de la dépendance à l'égard des paiements de transfert dans certaines régions du Québec et de l'Atlantique, 1981-1996**

nadienne; c'est le cas en particulier des petites communautés rurales de moins de 10 000 habitants (la catégorie la plus pauvre). La figure 1.4 incite moins à l'optimisme. Les progrès, en termes relatifs (comparativement à la moyenne canadienne), sont généralement moins marqués pour le revenu de travail que pour le revenu total<sup>14</sup>. Cela signifie que la croissance du revenu total par habitant eu égard à la moyenne nationale s'explique partiellement par l'augmentation relative des paiements de transfert (assurance-emploi, pensions et autres prestations). La figure 1.4 minimise du reste l'impact réel des transferts sur la péréquation, car le régime d'impôt progressif du Canada et des provinces implique aussi un transfert de revenu des ménages à revenu supérieur aux ménages plus pauvres<sup>15</sup>. On peut conclure que le régime canadien de transferts fonctionne efficacement, du moins pour ce qui est des 25 années étudiées. Il a fait diminuer les inégalités de revenus. Mais la figure 1.4 montre que cette amélioration n'est pas nécessairement due à une décentralisation des emplois, sources principales du revenu gagné. Les grandes tendances de l'évolution de la population et de l'emploi observées aux figures 1.1 et 1.2 ne sont pas influencées.

Les figures 1.5 à 1.9 concernent les onze régions périphériques du Québec et de l'Atlantique. Comme on pouvait s'y attendre, toutes enregistrent une croissance démographique inférieure à la moyenne nationale (figure 1.5). Mais il existe entre elles des différences notables, signe que la dichotomie centre-périphérie n'explique pas tout : trouver les autres facteurs qui entrent en ligne de compte sera l'un des principaux défis que nous aurons à relever. L'écart entre les deux cas extrêmes attire l'attention : la région de Moncton et des comtés voisins obtient systématiquement de meilleurs résultats que toutes les autres régions, alors que la Gaspésie présente les pires performances durant les 25 années de la période. Nous citerons souvent le cas de Moncton, et l'examinerons de plus près aux chapitres 6 et 8, afin de tenter d'expliquer son succès. Le piètre bilan de la Gaspésie est probablement un premier signe des difficultés particulières auxquelles elle fait face; nous reviendrons aussi sur ce point. L'écart qui la sépare de Gloucester, situé de l'autre côté de la baie des Chaleurs, mérite d'être signalé; il pourrait signifier que la frontière entre le Québec et le Nouveau-Brunswick joue un certain rôle. C'est également une question que nous approfondirons (voir en particulier le chapitre 9). La figure 1.5 témoigne enfin des déboires de la Côte-Nord, dont la courte période d'expansion (1971-1981) a été suivie d'un déclin brutal.

La figure 1.6 confirme pour nos onze régions ce que la figure 1.3 nous a appris pour l'ensemble des régions périphériques canadiennes : leurs revenus se rapprochent de la moyenne nationale, sans l'atteindre (Canada = 100). On constate aussi que la relation entre le revenu et la croissance démographique (donc la migration) n'est pas nécessairement linéaire. Si, comme on pouvait s'y attendre, les deux régions qui ont les revenus les plus bas (la Gaspésie et l'ouest de Terre-Neuve) enregistrent également la plus faible croissance démographique, un niveau de revenu relativement bas n'a pas empêché la croissance de Gloucester (déjà signalée) et du Madawaska. Moncton n'est pas non plus la région où le revenu est le plus haut. Il est évident que d'autres facteurs sont à l'oeuvre, notamment la disponibilité des emplois. À cet égard, la Côte-Nord est un exemple éloquent. Nous verrons que cette région est très spécialisée dans des industries fortement capitalisées liées à l'exploitation des ressources naturelles (fusion de l'aluminium, usines papetières, exploitation du minerai de fer), où les salaires sont élevés. Or, nous le constaterons, dans les régions périphériques, la spécialisation dans les industries à hauts salaires peut faire obstacle à la création d'emplois. La Côte-Nord connaît tout à la fois les salaires élevés (figure 1.6) et, depuis 1981, la stagnation démographique.

La figure 1.7 va aussi dans le sens des résultats présentés pour l'ensemble des régions périphériques du Canada à la figure 1.4 : dans nos onze régions, la part des transferts dans le revenu total est en augmentation. Elle est particulièrement forte, on s'y attendait, dans les régions où les revenus sont les plus faibles : la Gaspésie et l'ouest de Terre-Neuve, auxquelles s'ajoute ici la région la plus rurale de l'échantillon, le sud de la Nouvelle-Écosse. L'impact des industries à hauts salaires, évoqué au paragraphe précédent, transparaît dans le bilan de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, où la part des transferts dans le revenu total est inférieure à la moyenne canadienne ou la dépasse légèrement. Les régions périphériques ne sont donc pas forcément des importatrices nettes de paiements de transferts provenant du reste du Canada. Mais aucune des trois régions québécoises n'enregistre une forte croissance démographique, et selon les projections actuelles les trois sont sur le point d'entrer dans une phase de déclin de leur population (voir le chapitre 5). Leur situation met en évidence la complexité des interactions entre salaires, distance, création d'emplois et migration.

La figure 1.8 illustre l'évolution de l'impact *net* des transferts sur le revenu total. On peut considérer cet indicateur comme une mesure approximative (imparfaite) des transferts qu'une région envoie dans le reste du Canada ou en reçoit. La Côte-Nord donne plus qu'elle ne reçoit, grâce à ses hauts salaires, et la Gaspésie reçoit plus qu'elle ne donne : on pourrait dire que des revenus sont transférés de la première région à la seconde par l'intermédiaire d'Ottawa et de Québec. Mais c'est la tendance qui nous intéresse ici. D'après la figure, au Québec, la dépendance nette à l'égard des transferts s'est accrue au Saguenay-Lac-Saint-Jean (devenu bénéficiaire net alors qu'il apportait auparavant une contribution nette) et dans le Bas-Saint-Laurent; elle est demeurée élevée en Gaspésie. Les régions qui enregistrent les améliorations les plus importantes (voyant diminuer leur dépendance aux transferts) sont dans les provinces de l'Atlantique. Ce sont notamment le Madawaska et Moncton et à un moindre degré Gloucester. Dans les trois cas, il s'agit d'un renversement des tendances passées. La forte augmentation de la dépendance du sud de la Nouvelle-Écosse et surtout de l'ouest de Terre-Neuve entre 1991 et 1996 est vraisemblablement attribuable à l'effondrement des stocks de poisson de fond. Il sera intéressant de vérifier si les tendances et les évolutions qui sous-tendent les résultats présentés à la figure 1.8 se poursuivent après 1996. Nous tenterons de voir ce qui en est à l'aide de données plus récentes <sup>16</sup>, en particulier aux chapitres 5 et 6.

## 1.5 Conclusion

Revenons, pour conclure ce premier chapitre, à l'objet central de cette étude : la dynamique de la localisation des entreprises et des emplois. Les tendances principales sont claires. De 1971 à 1996 au Canada, les emplois ont continué de se déplacer vers les régions centrales. Dans l'ensemble, la croissance de la population et de l'emploi a été plus lente dans les régions périphériques. Mais nous avons vu qu'il existe des différences importantes entre ces dernières et que l'interaction entre revenus, paiements de transfert, localisation, population et emplois peut être plus complexe qu'on ne le croit souvent. Lorsqu'on examine l'impact de la localisation, en particulier de la distance, revenus élevés et emplois ne vont pas nécessairement de pair. Les régions à hauts revenus (salaires) peuvent voir leur population diminuer (ou croître plus lentement) si les emplois

dont elles ont besoin ne s'annoncent pas. En fin de compte, semble-t-il, ce sont la localisation et la création des emplois qui gouvernent le système. C'est ce qu'illustre fort bien la figure 1.9, où la diminution relative de la dépendance aux transferts est mise en rapport avec la croissance de l'emploi. Les résultats portent sur la période 1981-1996. Il faut les interpréter avec prudence, car les prestations d'assurance-emploi représentent une part importante des transferts et varient en fonction de l'emploi. Néanmoins, la figure démontre que, pour une région, la meilleure façon de diminuer sa dépendance aux transferts est de créer de l'emploi. Mais, nous le verrons, les obstacles à la création d'emplois sont nombreux et divers dans les régions périphériques.

Dans les chapitres suivants, nous nous intéresserons aux principaux facteurs et tendances qui déterminent la localisation des emplois et à leur évolution probable. Nous tiendrons compte surtout des tendances observées au Canada, mais une bonne part des conclusions que nous tirerons (dans les chapitres 2, 3 et 4 surtout) pourrait s'appliquer à d'autres pays industrialisés. Dans la deuxième partie de l'étude, nous accorderons une attention croissante aux facteurs plus immédiatement susceptibles d'expliquer les différences entre les onze régions périphériques du Québec et de l'Atlantique. En outre, toute l'analyse sera centrée sur les emplois qualifiés de « basiques » en science économique, c'est-à-dire sur les emplois qui créent de nouveaux revenus, par opposition aux emplois induits, qui existent pour donner des services aux populations locales. L'emploi basique est, par définition, lié aux industries qui apportent de l'argent dans une région, en vendant des biens et des services dans le reste du monde. Pour créer et retenir des emplois de ce type, une région doit bénéficier face aux autres régions d'un avantage comparatif de coûts. Cette condition sera présente à notre esprit tout au long de l'étude.

## NOTES

<sup>1</sup> Pour la définition des régions périphériques québécoises, nous avons exclu le Nord-du-Québec, non pas parce qu'il ne s'agit pas d'une région périphérique, mais parce qu'il comporte des caractéristiques très spécifiques, son caractère majoritairement autochtone en particulier. Cette région fait l'objet d'une étude spéciale de la part d'une équipe de l'INRS-UCS, qui est en train de réaliser des profils socio-économiques et socio-culturels des populations autochtones. Notons aussi qu'en

tant que région visée par cette étude, « Gaspésie » inclura les Îles-de-la-Madeleine. Le nom et le territoire des autres régions étudiées correspondent à l'orthographe et aux limites officielles, à moins de précision contraire. La liste des sigles et définitions placée au début de ce livre dissipera toute confusion.

<sup>2</sup> Le Bureau d'aménagement de l'est du Québec (BAEQ) a soumis en 1965 au gouvernement du Québec un vaste plan dont la réalisation devait s'étaler sur plusieurs années. Parmi les mesures les plus controversées figuraient la modernisation et la consolidation de l'agriculture et de la pêche et la fermeture de certains villages.

<sup>3</sup> L'OPDQ, créé en 1969, a tenu lieu de ministère de la planification et du développement jusque dans les années 1990.

<sup>4</sup> Pour ce qui est des tentatives fédérales, on ne saurait trop conseiller les travaux de Savoie (1992, 2001).

<sup>5</sup> En Gaspésie, la frustration a donné naissance à l'« Action des patriotes gaspésiens ». Mais le sentiment d'aliénation existe ailleurs. Un ouvrage écrit par des universitaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, *Le Pays trahi* (Bouchard et al., 2001), contient des revendications similaires. Selon ses auteurs, les régions ressources du Québec, en particulier la leur, ont fait l'objet d'une discrimination systématique dans les politiques de développement. House (1999) soutient le même point de vue à propos des régions « périphériques » de Terre-Neuve et du Labrador, déplorant notamment que les politiques formulées dans des capitales lointaines (St. John's, Ottawa) ne soient pas adaptées à leurs réalités.

<sup>6</sup> Développement économique Canada pour les régions du Québec (DEC) et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) sont, avec Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) et FEDNOR, les agences régionales fédérales qui visent à promouvoir le développement économique sur leur territoire respectif. Plus spécifiquement, DEC a le mandat de promouvoir le développement économique des régions du Québec, en accordant une attention particulière à celles dont la croissance est lente et les emplois insuffisants, afin qu'il en résulte, à long terme, une amélioration de la prospérité et de l'emploi. L'APECA, pour sa part, vise à favoriser la création d'emplois et l'accroissement du revenu gagné dans la région de l'Atlantique. La création d'emplois étant directement liée à la croissance des entreprises, surtout des PME, l'APECA cherche à offrir aux gens l'encouragement, les conseils ainsi que l'accès aux capitaux, à l'information et à la technologie dont ils ont besoin pour lancer et agrandir leurs entreprises, source de création d'emplois.

<sup>7</sup> Voir Coffey et Polèse (1988a, 1988b), Coffey et Shearmur (1996) et Polèse et Champagne (1999).

<sup>8</sup> D'après les données du recensement, en 1996, Winnipeg (667 209 habitants) et Québec (671 889 habitants) étaient les plus petites métropoles de la deuxième catégorie de taille. Dans la troisième catégorie, les plus grandes régions urbaines (définies comme « périphériques » puisqu'elles sont situées à plus d'une heure de route d'une métropole de plus de 500 000 habitants) étaient Halifax et Victoria, plus de deux fois moins peuplées (333 518 et 304 287 habitants respectivement).

<sup>9</sup> Les Acadiens se sont établis non seulement dans la péninsule acadienne mais aussi, initialement, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

<sup>10</sup> Il s'agit plus précisément de la RMR de Chicoutimi-Jonquière. Par souci de simplicité, et sans vouloir offenser le moins du monde les habitants de Jonquière, nous adopterons le nom de *Chicoutimi* pour la désigner. La nouvelle région urbaine résultant des récentes fusions municipales a pris le nom de Saguenay, mais l'utilisation de ce nom aurait pu entraîner ici une confusion entre la région urbaine et la région métropolitaine de recensement.

<sup>11</sup> Nous mettons des guillemets pour rappeler que selon la classification que nous adoptons (tableau 1.1), toute la région de l'Atlantique est périphérique.

<sup>12</sup> Signalons en particulier l'importance qu'y a revêtu l'industrie des mines de charbon (jusqu'à son effondrement récent), et le puissant soutien gouvernemental dont ont toujours bénéficié cette exploitation et l'industrie connexe de l'acier. Une agence fédérale est spécialement chargée des rapports avec l'île du Cap-Breton.

<sup>13</sup> Voir Lacas, Polèse et Shearmur (2001), ainsi que Maillat et Kebir (2001) et le numéro spécial de la *Revue canadienne des sciences régionales/Canadian Journal of Regional Science* (CJRS, 2001).

<sup>14</sup> En comparant deux indices (Canada = 1), nous nous trouvons à masquer les variations nationales. La figure 1.7 montre que la part des transferts dans le revenu total individuel a augmenté partout entre 1971 et 1996.

<sup>15</sup> L'imposition est dite progressive parce que son taux augmente avec le revenu. Par conséquent, si nous avions utilisé le revenu disponible (après impôt) plutôt que le revenu total, les différences entre régions auraient été encore moindres. Nous n'avons pas les données sur le revenu disponible correspondant à notre classification spatiale.

<sup>16</sup> Les figures de ce chapitre reposent sur des données censitaires. Le recensement de 1996 est le plus récent à avoir été utilisé, car les données dont nous avons besoin n'avaient pas encore été tirées de celui de 2001 au moment de la rédaction de ce rapport. Pour les années postérieures à 1996, nous avons eu recours à d'autres sources. On sait qu'il faut user de prudence en comparant des tendances observées à partir de sources différentes.